

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU ROVE**

**SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022**

**Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 20 ; Pouvoirs : 8 ; Absents : 9**

L'an deux Mil vingt-deux, le quatorze septembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Georges ROSSO Maire**, suite à la convocation en date du 7 septembre 2022.

**ETAIENT PRESENTS :** BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia - CASABURI Francine - CORTES Jeanne - DESMATS Nicole - FERNANDEZ Danielle - GIRAUD Chantal - GUEVARA David - GROBEL Pierre - JAUFFRET Michel - LAVAL Jacques - MARTINEZ Véronique - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis - ROSSO Georges - ROSSO Viviane - SABATINO Paul - SACOMAN Roger - SALAS Aline -

**ONT DONNE POUVOIR :** COSTE Raymonde à DESMATS Nicole - DEQUIVRE Claude à ROSSO Viviane - JUAN Annie à CORTES Jeanne - LILLO Sabine à ROSSO Georges - BRESO Patrice à MONTALBAN Francis - FIORI Frédéric à SABATINO Paul - MAISONNEUVE Régis à BONNET Marie-Claude - SOLE Jean-Pierre à JAUFFRET Michel.

**ABSENTS :** COSTE Raymonde - DEQUIVRE Claude - JUAN Annie - LILLO Sabine - BRESO Patrice - FIORI Frédéric - MAISONNEUVE Régis - SOLE Jean-Pierre - MAZADE Alain.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** SALAS Aline

2022-07-02	REALISATION CONTRAT DE PRET CREDIT AGRICOLE : 600 000 Euros - Financement investissements
------------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de financer par emprunt l'acquisition de plusieurs petites parcelles pour finaliser la création d'un parking privé pour la Commune et essentiellement affecté à l'école maternelle du ROVE.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la décision modificative de crédit n°2 du 14/09/2022 et les crédits inscrits au chapitre 16,  
Considérant le besoin d'emprunt pour financer le programme d'investissement de l'exercice,  
Considérant que l'offre du Crédit Agricole a été retenue après consultation,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** d'AUTORISER le Maire du ROVE à réaliser auprès du Crédit Agricole un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 600 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant : 600 000 euros (Six cent mille euros)
- Durée : 300 mois
- Différé : 0 mois
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux fixe : 2.95 %
- Annuités : Montant échéance constante

**ARTICLE 2 :** de **DONNER** délégation au Maire pour contracter cet emprunt et signer le contrat de prêt avec le crédit agricole aux conditions indiquées ci-dessus ;

**ARTICLE 3 :** de **DIRE** que la recette est inscrite au budget 2022.

**VOTE / POUR 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme au registre

La secrétaire de séance

Alvine SACAS



Le Maire,  
Georges ROSSO

